

## REFORMES DU SEPTENNAT GISCARDIEN POUR CHANGER LA VIE DES FEMMES

- **Création d'un secrétariat d'Etat à la Condition féminine** (décret 74-653 du 23 juillet 1974).
- **Libre accès à la contraception** (loi du 4 décembre 1974)
- **Statuts de la contraception et de l'interruption volontaire de grossesse** (loi 75-17 du 17 janvier 1975 dite « loi Veil »).
- “ **100 mesures pour les femmes** ” : rapport remis au président de la République par Françoise Giroud (publié à La Documentation française en 1976).
- **Création d'un secrétariat d'État chargé de l'Emploi féminin** auprès du ministère du Travail (décret 78-57 du 20 janvier 1978).
- **Priorité d'accès aux stages de formation pour les femmes seules, les veuves et les mères de famille** (loi 75-6 du 3 janvier 1975).
- **Extension du bénéfice de l'allocation forfaitaire de chômage aux femmes seules** qui sont depuis moins de deux ans veuves, séparées judiciairement, divorcées, célibataires avec un enfant à charge (loi 79-32 du 16 janvier 1979).
- **Création de l'allocation de parent isolé**, assurant un revenu minimum pendant un an à dater du veuvage, du divorce ou de la naissance d'un enfant pour une mère célibataire, ou jusqu' à ce que le dernier enfant ait atteint trois ans (loi 76-617 du 9 juillet 1976).
- **Institution d'une assurance veuvage** en forme de rente mensuelle (loi 80-546 du 17 juillet 1980).
- **Extension de la gratuité de la couverture des risques maladie et maternité à un an** pour les femmes devenues veuves ou divorcées ainsi que leurs enfants (loi 75-574 du 4 juillet 1975).
- **Allongement du congé maternité à 16 semaines** (loi 78-730 du 12 juillet 1978).
- **Allongement du congé de maternité à six mois à partir du troisième enfant** (loi 80-545 du 17 juillet 1980).
- **Possibilité pour les femmes de signer la déclaration de revenus établie par le mari** (loi 74-1129 du 30 décembre 1974 : loi de finances pour 1975).
- **Suppression des discriminations fondées sur le sexe dans l'accès à des emplois réservés auparavant aux hommes dans la fonction publique** (loi 75-599 du 10 juillet 1975).
- **Sanction du refus d'embauche ou du licenciement en raison du sexe**, de la situation de famille ou de la grossesse (loi 75-625 du 11 juillet 1975).
- **Exonération des charges sociales pour les employeurs embauchant des femmes** sans emploi, isolées et élevant un enfant ; extension des pactes pour l'emploi (lois 78-698 du 6 juillet 1978 et 79-575 du 10 juillet 1979).
- **Suppression de l'interdiction faite aux femmes de travailler la nuit dans l'industrie**, lorsqu'elles occupent des postes impliquant des responsabilités (loi 79-3 du 2 janvier 1979).
- **Adoption du projet de loi sur l'égalité relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes** (Conseil des ministres du 16 janvier 1981).